SOUS-CRITERE 1.2

- Exposer les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire , son déroulement et les conditions de passage des épreuves de l'examen

Informations

ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION
Permis de conduire - A1-A2

VOTRE AUTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LE PERMIS DE CONDUIRE.
Quels sont les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire ? Comment se déroule la formation ? Quelles sont les conditions de passage des épreuves ?
Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact : RODEZ PERMIS

Téléphone : 0565479601 E-mail : rodezpermis@outlook.fr



Cachet de l'auto-école

Horaires d'ouverture		
Lundi		13-18h
Mardi	10-12h	13-18h
Mercredi	10-12h	13-18h
Jeudi	10-12h	13-18h
Vendredi	10-12h	13-18h
Samedi	9-12h	

ENJEUX et déroulement de la formation

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail.

Les conducteurs de motocyclette sont largement surexposés au risque routier.
L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases : la première hors circulation, la seconde en circulation.
Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.



L'ÉPREUVE THÉORIQUE MOTO (le code)

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant la diffusion de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.

Votre code est valable pendant 5 ans.

L'examen PRATIQUE

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez atteint pour circuler en toute sécurité.

Les épreuves pratiques ont pour but de vérifier que vous avez acquis les compétences nécessaires pour conduire seul, sans mettre en danger votre sécurité ou celle des autres.

Le résultat de l'épreuve hors circulation est communiqué à l'issue de la prestation et celui de l'épreuve en circulation est communiqué 48 heures après.

À l'issue de l'épreuve, le résultat est noté sur le CEPC (Certificat d'Examen du Permis de Conduire) et envoyé par courrier ou téléchargeable.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire.



L'ÉPREUVE HORS CIRCULATION

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage.

L'épreuve dite du plateau s'effectue sur la piste d'examen de votre département. Choisissez bien vos points de repère lors de vos entraînements pour ne pas être perturbé par le changement de piste.

- Enchaîner l'ensemble des exercices les uns après les autres
- 2 essais pour réaliser l'ensemble des exercices
- Si échec pendant l'un des exercices, le deuxième essai repart du déplacement sans l'aide du moteur.

Pour obtenir un résultat favorable à cette épreuve, vous devez obtenir un A ou un B.
Si vous avez un C lors du premier essai, vous avez un deuxième essai.

L'ÉPREUVE CIRCULATION

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux, plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

LE PROGRAMME de formation

COMPÉTENCES	COMPÉTENCES ASSOCIÉES
Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation	· Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard. · Connaître la conception de la moto : ses principaux organes, les principales commandes. · Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur). · Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité. · Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances. · Monter et rétrograder les rapports de vitesse. · Maîtriser la réalisation d'un freinage. · Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité. · Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager). · Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique). · Maîtriser les techniques d'inclinaison. · Réaliser un freinage d'urgence.
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	· Connaître et respecter les règles de circulation. · Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues). · Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. · Adapter l'allure aux situations. · Tourner à droite et à gauche en agglomération. · Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. · Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	· Évaluer et maintenir les distances de sécurité. · Croiser, dépasser, être dépassé. · Négocier les virages de la façon la plus sécurisante. · Communiquer avec les autres usagers. · Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. · Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible. · S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. · Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. · Connaître la signalisation spécifique et les règles relatives à la circulation inter-files : types de routes et voies de circulations autorisées, types de véhicules, vitesses autorisées, comportements à adopter, cas d'interdiction. Savoir la pratiquer dans les départements expérimentaux et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent. Dans ce cas, l'apprentissage insiste sur : la recherche d'indices et la perception des risques, la communication avec les autres usagers, le respect des distances de sécurité, l'adaptation de l'allure, notamment en fonction de la vitesse des véhicules dépassés. · Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. · Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels tunnels, ponts, ...
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	· Suivre un itinéraire de manière autonome. · Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie. · Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer. · Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir. · Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aide à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse). · Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. · Pratiquer l'écoconduite.

Informations

ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION
Permis de conduire - BE

VOTRE AUTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LE PERMIS DE CONDUIRE.
Quels sont les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire ? Comment se déroule la formation ? Quelles sont les conditions de passage des épreuves ?
Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact : RODEZPERMIS
Téléphone : 0565479601 E-mail : rodezpermis@outlook.fr



Cachet de l'auto-école

Horaires d'ouverture		
Lundi		13-18h
Mardi	10-12h	13-18h
Mercredi	10-12h	13-18h
Jeudi	10-12h	13-18h
Vendredi	10-12h	13-18h
Samedi	9-12h	

ENJEUX et déroulement de la formation

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous..

L'objectif du permis BE est d'être capable de conduire et manœuvrer un véhicule de la catégorie B, attelé d'une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et ne dépassant pas 3,5 tonnes. L'addition des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieur à 4,25 tonnes sans dépasser les 7 tonnes.
L' ensemble de véhicules (voiture + remorque) ne doit pas dépasser 18 mètres et la remorque 12 mètres (sans inclure le dispositif d'attelage). Ne pas respecter ces règles est sanctionné par une amende pouvant aller jusqu'à 750€ .

L'examen BE est constitué de deux épreuves : l'une dite hors circulation (HC) et l'autre appelée épreuve en circulation (CIR). Il est obligatoire de détenir l'épreuve HC pour pouvoir se présenter à l'épreuve CIR.
Épreuve complète (HC + CIR) : 60 minutes.
Épreuve en circulation seule (avec HC conservée) : 30 minutes.

L'ÉPREUVE HORS CIRCULATION

Elle est découpée en plusieurs séries de tests :

- un contrôle concernant les vérifications de sécurité basiques, l'attelage et le dételage d'un ensemble.
- un thème tiré au sort, choisi par l'expert parmi les 6 existants.
- l'Interrogation Orale dont l'objectif est de s'assurer, au cours d'un échange, que le candidat possède des connaissances théoriques liées à la sécurité et qu'il est capable d'adapter sa conduite à des situations complexes.

 Cette épreuve individuelle est constituée d'un questionnaire tiré au sort parmi 12 fiches.

LE TEST DE MANIABILITÉ

L'expert fait tirer au sort l'exercice de maniabilité au premier candidat de la matinée et au premier candidat de l'après-midi.
Une fois l'exercice choisi, l'accompagnateur, dont la présence est obligatoire, positionne la voiture sur le « point A » de la fiche de maniabilité à côté et la remorque. Le terme remorque désigne une remorque ou une caravane.

Dans les 5 minutes imparties le candidat :

- Ne doit pas déplacer, renverser ou incliner un obstacle, tant en marche arrière qu'en marche avant.
- Ne doit pas sortir de l'aire de manœuvre en franchissant la ou les lignes de rives avec la bande de roulement d'un pneu de l'ensemble de véhicules.
- Doit immobiliser le véhicule au point A, sans franchir la zone matérialisant :
 - la place de stationnement ;
 - l'arrêt de précision.



Il faut obtenir un minimum de 19 points sur 23, ne pas commettre d'erreur éliminatoire et ne pas avoir reçu un résultat défavorable à l'exercice de maniabilité pour réussir l'épreuve HC. Le candidat conserve la réussite à cette partie de l'examen durant 3 ans, à condition que son examen du Code de la route soit également valide.

L' expert vérifie l'identité des candidats. Sans justification d'identité, l'examen est refusé !

L'examen PRATIQUE

Le temps de 30 minutes consacré à l'épreuve en circulation comprend :

- l'accueil, la vérification de l'identité et la présentation de l'épreuve ;
- les vérifications et les dispositions préalables à la conduite du véhicule ;
- l'établissement du bilan des compétences.

L'épreuve en circulation a lieu sur de multiples itinéraires composés d'environ 1/3 d'agglomération et 2/3 de rase campagne (route/autoroute).

Tout au long du trajet, l'examinateur devra s'assurer que le candidat :

- est respectueux du code de la route
- circule sans créer de danger ou de gêne pour lui ainsi que pour les autres
- a conscience des particularités engendrées par la conduite d'un ensemble de véhicules
- a la maîtrise des commandes et qu'il sait manipuler son véhicule
- est autonome pour suivre et respecter un trajet

Il faut obtenir un minimum de 17 points et ne pas commettre de faute entraînant une élimination.

L'expert communique le résultat au candidat et procède à un commentaire pédagogique à propos des points nécessitant un complément de formation.

Un résultat favorable à l'épreuve en circulation entraîne la réussite à l'examen.

LES ERREURS ÉLIMINATOIRES

Avec ou sans intervention de l'expert, une erreur éliminatoire entraîne l'échec.

Elle est constituée en cas de :

- circulation à gauche sur chaussée à double sens ;
- franchissement d'une ligne continue ;
- circulation sur bande d'arrêt d'urgence et/ou voies réservées ;
- non-respect d'un panneau d'accès interdit (routes et autoroutes) ;
- circulation en sens interdit ;
- non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt.

En cas d'insécurité, l'expert peut également arrêter l'examen entraînant l'échec.

Dans tous les cas, sans en préciser le caractère éliminatoire, l'expert signale clairement cette erreur au candidat.



LE PROGRAMME de formation

COMPÉTENCES	COMPÉTENCES ASSOCIÉES
Maîtriser le maniement de l'ensemble du véhicule dans un trafic faible ou nul et effectuer les vérifications courantes de sécurité	· Connaître les principaux organes et équipements de l'ensemble, les principales commandes et le tableau de bord. · S'installer au poste de conduite et connaître les documents spécifiques au conducteur du véhicule, au véhicule tracteur et à la remorque. · Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur. · Diriger l'ensemble en marche avant et en marche arrière, en ligne droite et en courbe et savoir réaliser un arrêt de précision. · Regarder autour de soi et avertir. · Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures). · Savoir réaliser un attelage et un dételage.
Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble et circuler dans des conditions normales	· Rechercher la signalisation spécifique, les indices utiles et en tenir compte. · Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques aux ensembles). · Positionner l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation. · Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations. · Tourner à droite et à gauche. · Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. · Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	· Évaluer et maintenir les distances de sécurité. · Croiser, dépasser, être dépassé. · Négocier les virages de façon sécurisante. · Connaître les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. · Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation. · S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. · Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. · Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte. · Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. · Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	· Suivre un itinéraire de manière autonome. · Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. · Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie. · Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : · Protéger, Alerter, Secourir. · Connaître les aides à la conduite (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...). · Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. · Pratiquer l'éco-conduite.

Informations

ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION
Permis de conduire - B

VOTRE AUTO-ÉCOLE VOUS INFORME SUR LE PERMIS DE CONDUIRE.
Quels sont les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire ? Comment se déroule la formation ? Quelles sont les conditions de passage des épreuves ?
Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact : RODEZ PERMIS

Téléphone : 0565479601 E-mail : rodezpermis@outlook.fr



Cachet de l'auto-école

Horaires d'ouverture		
Lundi		13-18h
Mardi	10-12h	13-18h
Mercredi	10-12h	13-18h
Jeudi	10-12h	13-18h
Vendredi	10-12h	13-18h
Samedi	9-12h	

ENJEUX et déroulement de la formation

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.
Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation (voir au dos) se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.
Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.



L'ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE (le code)

POUR PRÉPARER L'ÉPREUVE DU CODE, IL FAUT AVOIR AU MOINS 16 ANS SI VOUS SUIVEZ LA FORMATION TRADITIONNELLE, OU 15 ANS SI VOUS SUIVEZ L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE (AAC).

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.

Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs.

Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.

Votre code est valable pendant 5 ans.

L'examen PRATIQUE

POUR SE PRÉSENTER À L'ÉPREUVE PRATIQUE IL FAUT AVOIR AU MOINS 17 ANS ; IL FAUT AVOIR RÉUSSI L'EXAMEN DU CODE.

Cette épreuve dure environ 32 minutes. Elle a pour but de vérifier si vous êtes capable de conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire en vous guidant de manière autonome, pendant environ cinq minutes ;
- réaliser deux manœuvres différentes, un freinage pour un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière, et répondre à une question sur les premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Le Certificat d'Examen du Permis de Conduire, sur lequel est noté le résultat, vous est envoyé par courrier ou téléchargeable.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum.

En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.



LE PROGRAMME de formation

COMPÉTENCES	COMPÉTENCES ASSOCIÉES
Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul	· Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. · Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. · Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. · Démarrer et s'arrêter. · Doser l'accélération et le freinage à diverses allures. · Utiliser la boîte de vitesses. · Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire. · Regarder autour de soi et avertir. · Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	· Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. · Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. · Adapter l'allure aux situations. · Tourner à droite et à gauche en agglomération. · Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. · Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. · S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	· Évaluer et maintenir les distances de sécurité. · Croiser, dépasser, être dépassé. · Passer des virages et conduire en déclivité. · Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. · S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. · Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. · Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte. · Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. · Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...
Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	· Suivre un itinéraire de manière autonome. · Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. · Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. · Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. · Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...). · Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. · Pratiquer l'écoconduite.

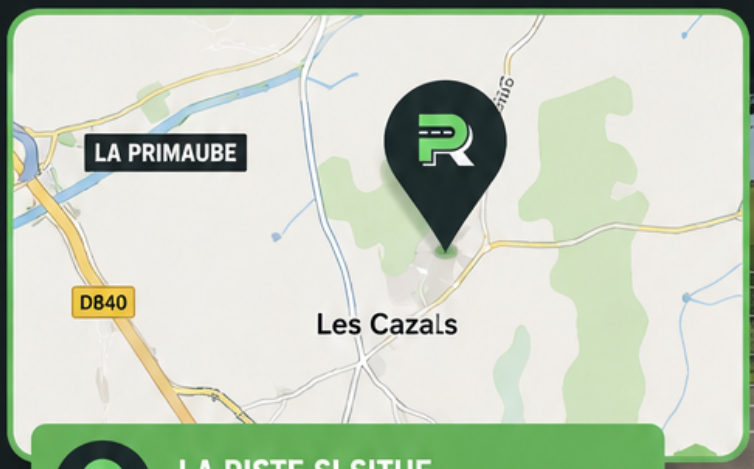
SOUS-CRITERE 1.4

- Pour les formations deux-roues, préciser les formations proposées et les lieux où se déroule la formation

RODEZ PERMIS

NOTRE PISTE DE FORMATION

APPRENDRE, PROGRESSER, PRENDRE LA ROUTE !



LA PISTE SI SITUE
7 les Cazals, 12450 La Primaube.

La durée du trajet du bureau à la piste est de **10 minutes.**



La piste est accessible du lundi au samedi de **7h à 20h**.



Un parking est à votre disposition.
Si l'enseignant n'est pas encore arrivé, merci de patienter sur le parking. Seul l'enseignant peut vous autoriser à accéder à la piste.



Des toilettes seront mises à votre disposition ainsi qu'un point d'eau.



Il est primordial d'avoir votre équipement pour toutes leçons 2 roues (casque, gants, chaussures montantes et vêtements adaptés).

Nous avons la possibilité de vous prêter un pantalon de pluie sous réserve de taille et de stock.



UNE PISTE, UN OBJECTIF : VOTRE RÉUSSITE !

RODEZ PERMIS

SOUS-CRITERE 1.6

- Promouvoir le rendez-vous post-permis pour les conducteurs novices

LA FORMATION

POST PERMIS

Pourquoi pas moi ?



J'ai entre 6 mois et 1 an de permis.

Je veux enlever mon A plus tôt et obtenir 12 points plus tôt !*

Je me renseigne auprès de mon ÉCOLE DE CONDUITE pour suivre une formation complémentaire post permis sur une journée de 7 heures !

* obtention des 12 points en 2 ans au lieu de 3 ans en formation traditionnelle ou conduite supervisée et en 1 an et demi au lieu de 2 ans en AAC.

enpc ediser

Réf. FLY-PP

Crédits photos : Adobe Stock - Ne pas jeter sur la voie publique.

Programme de la FORMATION



Matinée

Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes.

1. PRÉSENTATION DE LA FORMATION
Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion.
Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention.

DURÉE : 10 MINUTES

2. QUESTIONNAIRE D'ENTRÉE EN FORMATION (auto-évaluation)
Se connaître en tant que conducteur.
Connaître et prendre en compte ses limites.

DURÉE : 15 MINUTES

3. CONSTITUTION DU GROUPE
Se présenter.
Confronter ses expériences au groupe.
Découvrir sa singularité.
Créer du lien.

DURÉE : 35 MINUTES

4. TRAITEMENT DU QUESTIONNAIRE D'AUTO-ÉVALUATION
Confronter ses expériences au groupe.
Découvrir le groupe.

DURÉE : 45 MINUTES

5. PERCEPTION DES RISQUES
Se positionner face au risque.
Se confronter à la perception des autres.
Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque.

DURÉE : 1 HEURE

6. SITUATIONS COMPLEXES
Comprendre et résoudre des situations complexes.

DURÉE : 1 HEURE 15 MINUTES

Après-midi

**Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.
Les stratégies de mobilité.**

7. MOBILITÉ ET THÉMATIQUES CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES
Être capable de construire et d'anticiper ses déplacements.
Prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicule, etc.).
Être conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.)

DURÉE : 1 HEURE 45 MINUTES

8. CHOIX DE MOBILITÉ
Se connaître en tant qu'usager de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement.
Être sensibilisé aux questions environnementales.
Découvrir des modes de déplacements alternatifs.

DURÉE : 1 HEURE

9. BILAN AVEC ENGAGEMENT
DURÉE : 15 MINUTES

enpc ediser

SOUS-CRITERE 1.7

- Valoriser l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) et supervisée (CS)

AAC

APPRENTISSAGE ANTICIPÉ de la conduite

AVEC L'AAC, JE NE PRÉPARE PAS SEULEMENT LES ÉPREUVES DU PERMIS DE CONDUIRE.

J'approfondis avec mon enseignant les comportements qui me permettront de mieux prévoir les situations à risques.

J'apprends à mon rythme avec l'aide d'un accompagnateur qui me connaît bien et qui me permet d'acquérir une très forte expérience.

Dès 15 ans, je peux choisir la Conduite Accompagnée

2 PHASES :

- une période de formation initiale,
- une période de conduite accompagnée.

AVANT DE POUVOIR CONDUIRE AVEC UN ACCOMPAGNATEUR, LA FORMATION INITIALE COMPREND :

- une évaluation préalable (1h) ;
- une formation théorique pour la préparation à l'épreuve théorique générale, dite épreuve du «code» ;
- une formation pratique (cours de conduite) de 20h au moins (13 heures en cas d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique).

Une fois l'épreuve du code obtenue et le niveau de conduite jugé satisfaisant par l'enseignant, celui-ci délivre une attestation de fin de formation initiale (AFFI).

Cette attestation est consignée dans le livret d'apprentissage. Elle est aussi remise à la compagnie d'assurance, car elle est indispensable pour commencer la conduite accompagnée.

La phase de conduite accompagnée débute par un rendez-vous préalable d'une durée minimale de 2h.

Il réunit l'élève, installé au poste de conduite, l'enseignant à ses côtés et l'accompagnateur assis à l'arrière, afin de réaliser le «passage de relais» entre l'enseignant de la conduite et l'accompagnateur.

À la fin de cette séance, un guide est remis à l'accompagnateur, dans lequel il trouvera les informations utiles à la formation du futur conducteur.

Cette phase de conduite dure 1 an au moins, sur 3 000 km au moins, en compagnie d'un ou plusieurs accompagnateur(s).

Au cours de cette phase, au moins 2 RV pédagogiques de 3h sont effectués.

Les avantages de l'AAC

L'assurance
Avantages tarifaires des compagnies d'assurance : surprime de la 1ère année diminuée de 50 % ; suppression de la surprime la 2e année si je n'ai occasionné aucun accident.

Une meilleure réussite
L'examen intervient dès 17 ans, au terme d'une formation performante et après une année au moins de conduite accompagnée.
Le taux de réussite à l'examen du permis de conduire est meilleur que celui correspondant à la formation classique : 75 % de réussite contre 58 % pour la filière traditionnelle.

La durée du permis probatoire
La période probatoire est réduite à 2 ans, au lieu de 3 pour les conducteurs issus de la formation traditionnelle.

Moins d'accidents
L'apprentissage anticipé de la conduite garantit une meilleure sécurité.
Quatre fois moins d'accidents que les conducteurs issus de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite.

CS

LA CONDUITE SUPERVISÉE

UNE FORTE ACQUISITION D'EXPÉRIENCES ET DE CONFIANCE EN SOI DANS UN DÉLAI COURT.
Une formation complète, avec l'aide d'un enseignant et d'un accompagnateur qu'on connaît bien.
Un choix que l'on peut faire à tout moment.

Dès 18 ans, je peux choisir la Conduite Supervisée

Inscrit dans une école de conduite, j'ai la possibilité de compléter ma formation initiale par une phase de conduite supervisée me permettant d'acquérir davantage d'expériences, afin de passer ensuite l'épreuve pratique dans des conditions sereines. Comme pour la conduite accompagnée, je dois au préalable avoir réussi l'épreuve du code et avoir suivi au moins 20h de conduite en école de conduite (13 heures en cas de formation sur boîte de vitesses automatique).

À la fin de la formation initiale, c'est l'enseignant qui m'autorise à opter pour la conduite supervisée en fonction de mes compétences et de mes comportements.

Avant de partir en conduite supervisée avec un accompagnateur, je dois faire un rendez-vous préalable. D'une durée minimale de 2h, le RV préalable consiste en une séquence de conduite sur un véhicule de l'établissement. Il réunit l'élève, installé au poste de conduite, l'enseignant à ses côtés et l'accompagnateur assis à l'arrière, afin de réaliser le « passage de relais » entre l'enseignant de la conduite et l'accompagnateur.

À la fin de cette séance, un guide est remis à l'accompagnateur, dans lequel il trouvera les informations utiles à la formation du futur conducteur.

Pendant toute la période de conduite supervisée : je ne franchis pas les frontières françaises ;
mon véhicule est équipé de 2 rétroviseurs latéraux (l'accompagnateur peut ajouter un second rétroviseur droit et un second rétroviseur central pour mieux voir vers l'arrière) ;
j'ajoute le disque « conduite accompagnée ».

SOUS-CRITERE 2.2

- SOUS-CRITERE 2.2 - Décrire et formaliser le procédé d'évaluation utilisé au sein de l'école de conduite ou de l'association

Simulateur Stars AE 3.0

version boîte manuelle

Label
QUALITÉ DES FORMATIONS AU SEIN DES ÉCOLES DE CONDUITE

ÉVALUATION de départ

Procédure d'évaluation

CE TEST SE DÉROULE AVEC L'ACCOMPAGNEMENT D'UN FORMATEUR PUIS EN AUTONOMIE SUR UN SIMULATEUR DE CONDUITE.

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile.
Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.
Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.
Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en trois parties :

- La première concerne l'identité et regroupe quelques informations générales sur le parcours de l'élève.
- La deuxième permet de mesurer les connaissances en matière de signalisation et de règles de conduite.
- La troisième mesure les connaissances en matière de mécanique, les habiletés ainsi que la perception visuelle.

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 5 niveaux de performance conduisant à 5 tranches de propositions de volumes horaires.

Ce test durera environ 45 minutes.

Détail des compétences évaluées

QUESTIONS / EXERCICES	CRITÈRES ÉVALUÉS
EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE	· Permis possédés · Véhicules conduits · Zone d'évolution à bord du véhicule · Temps de pratique en conduite · Contexte d'accompagnement ou pratique autonome.
CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE SIGNALISATION	Capacité à identifier des panneaux de signalisation selon leur forme.
CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE CODE DE LA ROUTE	Capacité à répondre à un QCM dans un temps limité (série de 20 questions) sur la base de photographies illustrant des mises en situation de conduite. Connaissances en matière de règles de circulation, signification de la signalisation et priorités de passage.

QUESTIONS / EXERCICES	CRITÈRES ÉVALUÉS
CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE	Capacité à répondre à un QCM à 3 propositions dans un temps limité sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques : direction - boîte de vitesses - embrayage - freinage.
ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE	Hiérarchisation des raisons du choix de l'école de conduite réputation, offre de formation versus prix, proximité.
ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ	Hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier.
MÉMORISATION	Capacité à mémoriser une séquence de 7 points constituant la chronologie d'installation au poste de conduite. Séquence lue et affichée à l'écran. La demande de restitution intervient à la fin de l'évaluation. Elle s'appuie sur la demande d'attribution d'un numéro à donner aux différents éléments de la liste, présentés dans le désordre, pour retrouver la chronologie présentée en début d'évaluation.
HABILETÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES). CAPACITÉS D'ACQUISITION RAPIDE DES HABILITÉS INDISPENSABLES DU CONDUCTEUR. DÉMARRAGES-ARRÊTS.	**Compréhension :** Suite à des explications visuelles et auditives, l'utilisateur doit réaliser des démarrages-arrêts. Capacité de compréhension en prenant en considération le nombre d'explications qui auront été nécessaires avant de commencer l'évaluation sur les démarrages-arrêts. **Habiletés :** Habiletés à utiliser les commandes du véhicule en prenant en considération le nombre d'erreurs faites lors de l'évaluation sur les démarrages-arrêts.
MANIPULATION DU VOLANT	L'évaluation porte sur la compétence à suivre une trajectoire à une vitesse faible et en manipulant le volant pour faire un parcours en slalom entre des cônes. L'intervention sur la pédale de frein peut impacter le résultat.
TRAJECTOIRE	Évaluation de la latéralité et de la capacité à suivre une trajectoire imposée. Suivi à une vitesse imposée, d'une trajectoire dessinée sur la route.
OBSERVATION, REGARD, ÉMOTIVITÉ	Test de compétences visant à mesurer : la capacité de résistance à la pression sociale, les capacités d'observation, d'anticipation d'obstacles, de gestion des allures en fonction des prescriptions, de gestion des trajectoires, de respect de la signalisation imposant l'arrêt, de gestion des accessoires de communication. Évaluation des capacités perceptives et le temps de réponse à un stimulus visuel. Le véhicule avance automatiquement. Il est demandé de suivre une cible située sur la trajectoire.
PERCEPTION ET CHAMP VISUEL	Dès la perception d'une forme géométrique apparaissant dans les différentes zones stratégiques de prise d'information en situation de conduite, il est demandé de klaxonner, puis dans un second temps de cliquer à l'aide d'une souris dans la zone où la forme géométrique a été perçue.

Simulateur Stars AE 3.0

version boîte automatique

ÉVALUATION de départ

Procédure d'évaluation

CE TEST SE DÉROULE AVEC L'ACCOMPAGNEMENT D'UN FORMATEUR PUIS EN AUTONOMIE SUR UN SIMULATEUR DE CONDUITE DOTÉ D'UNE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE.

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile.
Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.
Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.
Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en trois parties :

- La première concerne l'identité et regroupe quelques informations générales sur le parcours de l'élève.
- La deuxième permet de mesurer les connaissances en matière de signalisation et de règles de conduite.
- La troisième mesure les connaissances en matière de mécanique, les habiletés ainsi que la perception visuelle.

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 5 niveaux de performance conduisant à 5 tranches de propositions de volumes horaires.

Ce test durera environ 45 minutes.

Détail des compétences évaluées

QUESTIONS / EXERCICES	CRITÈRES ÉVALUÉS
EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE	· Permis possédés · Véhicules conduits · Zone d'évolution à bord du véhicule · Temps de pratique en conduite · Contexte d'accompagnement ou pratique autonome.
CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE SIGNALISATION	Capacité à identifier des panneaux de signalisation selon leur forme.
CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE CODE DE LA ROUTE	Capacité à répondre à un QCM dans un temps limité (série de 20 questions) sur la base de photographies illustrant des mises en situation de conduite. Connaissances en matière de règles de circulation, signification de la signalisation et priorités de passage.

QUESTIONS / EXERCICES	CRITÈRES ÉVALUÉS
CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE	Capacité à répondre à un QCM à 3 propositions dans un temps limité sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques : direction - boîte de vitesses - embrayage - freinage.
ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE	Hiérarchisation des raisons du choix de l'école de conduite réputation, offre de formation versus prix, proximité.
ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ	Hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier.
MÉMORISATION	Capacité à mémoriser une séquence de 7 points constituant la chronologie d'installation au poste de conduite. Séquence lue et affichée à l'écran. La demande de restitution intervient à la fin de l'évaluation. Elle s'appuie sur la demande d'attribution d'un numéro à donner aux différents éléments de la liste, présentés dans le désordre, pour retrouver la chronologie présentée en début d'évaluation.
HABILETÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES). CAPACITÉS D'ACQUISITION RAPIDE DES HABILITÉS INDISPENSABLES DU CONDUCTEUR. DÉMARRAGES-ARRÊTS.	**Compréhension :** Suite à des explications visuelles et auditives, l'utilisateur doit réaliser des démarrages-arrêts. Capacité de compréhension en prenant en considération le nombre d'explications qui auront été nécessaires avant de commencer l'évaluation sur les démarrages-arrêts. **Habiletés :** Habiletés à utiliser les commandes du véhicule en prenant en considération le nombre d'erreurs faites lors de l'évaluation sur les démarrages-arrêts.
MANIPULATION DU VOLANT	L'évaluation porte sur la compétence à suivre une trajectoire à une vitesse faible et en manipulant le volant pour faire un parcours en slalom entre des cônes. L'intervention sur la pédale de frein peut impacter le résultat.
TRAJECTOIRE	Évaluation de la latéralité et de la capacité à suivre une trajectoire imposée. Suivi à une vitesse imposée, d'une trajectoire dessinée sur la route.
OBSERVATION, REGARD, ÉMOTIVITÉ	Test de compétences visant à mesurer : la capacité de résistance à la pression sociale, les capacités d'observation, d'anticipation d'obstacles, de gestion des allures en fonction des prescriptions, de gestion des trajectoires, de respect de la signalisation imposant l'arrêt, de gestion des accessoires de communication. Évaluation des capacités perceptives et le temps de réponse à un stimulus visuel. Le véhicule avance automatiquement. Il est demandé de suivre une cible située sur la trajectoire.
PERCEPTION ET CHAMP VISUEL	Dès la perception d'une forme géométrique apparaissant dans les différentes zones stratégiques de prise d'information en situation de conduite, il est demandé de klaxonner, puis dans un second temps de cliquer à l'aide d'une souris dans la zone où la forme géométrique a été perçue.

eval moto

Label
QUALITÉ DES FORMATIONS AU SEIN DES ÉCOLES DE CONDUITE

ÉVALUATION
des capacités et aptitudes

Procédure d'évaluation

IL S'AGIT D'UNE ÉVALUATION SUR ORDINATEUR D'UNE DURÉE D'ENVIRON 45 MINUTES.

- Il s'agit d'un test d'évaluation de capacités et d'aptitudes et non d'un acte de formation.
- Le test précède la formation et les personnes testées ne sont pas des élèves (pas encore) même si elles disposent plus ou moins de compétences et d'aptitudes.
- Les réponses attendues ne sont pas à interpréter autrement qu'au travers l'objet visé par l'évaluation (évaluer des capacités) et non pour leur justesse en elle-même (par exemple, lorsque l'on teste la capacité à prendre une décision, on n'évalue pas la valeur de cette décision, mais seulement la capacité de la personne à s'engager dans cette décision).
- Il n'y a pas de « pièges » dans les situations présentées, la personne testée doit simplement se placer en tant que conducteur de la moto d'où la situation est filmée ou photographiée.
- Les questions posées ne sont pas des questions à traiter comme des questions de l'épreuve type ETG, c'est-à-dire « je dois faire ceci ou cela », mais comment je perçois cette situation.
- Les questions à partir des situations filmées doivent être traitées en tenant compte de la dynamique de cette situation, c'est-à-dire en tenant compte des données de mouvements avant l'arrêt sur image ; l'aspect statique de l'arrêt sur image ne doit pas faire analyser la situation comme une diapositive de code.

L'ensemble de ces consignes est rappelé à la personne dès le début du test ou au passage de chaque partie spécifique de l'évaluation.

Les catégories de critères évalués

Le test distingue 2 catégories de capacités :

- celles permettant d'évaluer les aptitudes à manipuler une moto et préparant l'apprentissage des épreuves de plateau, il s'agit :
 - des capacités sensori-motrices,
 - et des capacités d'équilibre ;
 - s'y ajoute les capacités de transfert de connaissances techniques et de sécurité ;
- celles permettant d'évaluer la compréhension des situations de conduite, préparant les apprentissages en circulation, il s'agit :
 - des capacités cognitives d'attention dirigée et de mémorisation,
 - des capacités cognitives de compréhension et de traitement des informations des situations de circulation.

Le test est complété par l'évaluation d'aptitudes :

- les facteurs de volonté et de motivation ;
- les aspects émotionnels et affectifs.

Les questionnaire

Seules les questions présentées ci-dessous font l'objet d'attribution de points.

Les autres relèvent de l'information simple à destination de l'établissement et des enseignants, comme la situation de la personne testée, les enseignements suivis ou ses diplômes obtenus.

Spécificité :
Une version spécifique du questionnaire s'adresse aux personnes désirant suivre une formation au permis A1, pour tenir compte de leurs expériences relatives et des capacités de transfert qui leur sont propres.

QUESTIONS	CRITÈRES ÉVALUÉS
1. Capacités et connaissances sensori-motrices	
POSSESSION DE PERMIS	Capacités de transfert et compétences de conduite. Capacités de gestion de situations de circulation.
EXPÉRIENCE DE CONDUITE MOTO EN ET HORS CIRCULATION ET SELON LA PUISSANCE	Capacités de transfert des compétences techniques.
EXPÉRIENCE DE CONDUITE DE CYCLOMOTEUR	Capacités de transfert des compétences techniques.
EXPÉRIENCE DE CONDUITE DE CYCLE	Capacités de transfert des compétences d'équilibre.
MODE DE DÉPLACEMENT	Capacités de transfert des compétences en circulation.
USAGE D'ENGINS POUR LESQUELS L'ÉQUILIBRE EST PRINCIPAL	Capacité de transfert des capacités d'équilibre.
2. Capacités de compréhension et de traitement	
CONNAISSANCES DE SÉCURITÉ	Connaissances des trajectoires en sécurité.

QUESTIONS	CRITÈRES ÉVALUÉS

3. Aspects émotionnels et affectifs

RÉACTION FACE À L'ÉCHEC	État d'esprit positif Persévérance Dévalorisation. Fuite Critique de tiers
FACILITÉ OU DIFFICULTÉ PERÇUE ET CARACTÈRE CONTRAIGNANT OU ASPECT AGRÉABLE DE L'APPRENTISSAGE.	Image de soi. Émotion positive : plaisir à apprendre. Sensation de contrainte.
INTÉRÊT ET ATTIRANCE POUR LA CONDUITE DE LA MOTO	Émotion positive et valorisation.
PEUR DE CONDUIRE UNE MOTO	Émotion négative et ressenti d'émotion négative.
PENSEZ-VOUS SAVOIR… PENSEZ-VOUS CONNAÎTRE LES OPÉRATIONS…	Capacité d'auto-évaluation justifiée ou excès de confiance/surestimation de soi.
CONNAISSANCES TECHNIQUES	Connaissances des procédures de freinage, d'équilibre, d'inclinaison et de direction.

4. Facteurs de volonté

SATISFACTION DE SA SITUATION PROFESSIONNELLE/ OU DE SES APPRENTISSAGES	Sentiment d'auto-efficacité personnelle.
PRATIQUES SPORTIVES ET FRÉQUENCE	Implication volontaire et persévérance.
ÉNONCÉ DES RAISONS POUR APPRENDRE À CONDUIRE	Motivation à suivre une formation à la conduite moto.
RYTHME D'APPRENTISSAGE	Implication volontaire.

QUESTIONS	CRITÈRES ÉVALUÉS

5. Capacités de perception, d'analyse et de décision

Les vidéos des écrans 70, 71, puis celles des écrans 72 à 75, situées en fin de test, complètent l'évaluation des aptitudes et capacités techniques visant à déterminer les volumes d'apprentissage hors circulation.

S.70, S.71	Capacité visuo-spatiale. Évaluer les trajectoires sur route.
S.72, S.73, S.74, S.75	Capacité à évaluer la position et l'équilibre sur la moto et la trajectoire à basse vitesse.

Les capacités cognitives de compréhension et de traitement des informations des situations de circulation.

S.54, S.55, S.56, S.57	Perception et sélection d'indice principal.
S.58, S.59, S.60, S.61	Compréhension de situation.
S.62, S.63, S.64, S.65	Capacité de prévision et d'anticipation.
S.66, S.67	Capacité d'évaluation de distances et de vitesses.
S.68, S.69	Capacité décisionnelle.
TEMPS DE RÉACTION : MOYENNE DES TEMPS DE RÉPONSE	Éfficience du temps de réaction et de traitement cognitif.

6. Capacités d'attention et de mémoire de travail

10 SITUATIONS PRÉSENTÉES DURANT 4''	Attention dirigée. Mémoire de travail. Exactitude ou erreur sur la prise d'information.

Bilan des points attribués et volumes d'apprentissage, plateau et circulation

On distingue le total des points attribués selon les apprentissages hors et en circulation pour définir :

- le volume des apprentissages de compétences pour les exercices de plateau hors circulation, minimum 8 heures (5 heures en cas de permis A1) ;
- le volume des apprentissages en circulation ; minimum 12 heures (10 heures en cas de permis A1).

Présentation du bilan, entretien et adaptation des valeurs de points attribuées

Le bilan s'effectue avec un enseignant moto, seul habilité à présenter et à expliquer les volumes de points attribués et leur signification.

À partir de là, il proposera un volume de formation qui correspond aux capacités et aux aptitudes de chacun. Le postulant n'hésitera pas à le questionner et à échanger avec lui pour valider ensemble la planification des différents apprentissages. L'enseignant le sollicitera dans ce sens afin d'affiner le test.

Il cherchera à vérifier chez le postulant la qualité de ses réponses. Il se peut en effet que la personne complète ou revienne sur certaines de ses réponses, notamment suite à une compréhension partielle de la question.

L'enseignant a toute latitude à ce moment pour valider les points attribués ou bien en effectuer une adaptation, dans un sens positif ou non. Un guide d'analyse des résultats est mis à sa disposition pour entériner ou corriger le bilan et donc la proposition des volumes de formation.

SOUS-CRITERE 2.3

- Décrire et formaliser le procédé de positionnement utilisé au sein de l'établissement

Déroulement du procédé de positionnement

Renseignements d'ordre général

Noms / prénoms	
Coordonnées	
Expérience(s) professionnelle(s)	
Prescripteur	
Financeur	

Projet professionnel

Attente	
Motivation(s)	

Disponibilité pour la formation

Temps consacré à la formation	
Périodes, horaires, journées pour la formation	
Expérience(s)	

Modalités complémentaires qui peuvent venir compléter l'entretien

Test en situation de conduite par exemple ;
Modalités de transmission du compte rendu ;

SOUS-CRITERE 2.4

- Document(s) décrivant les modalités de la prise en compte du handicap

RODEZ PERMIS

LA CONDUITE ADAPTÉE

ACCESSIBLE À TOUS !

NOTRE ENGAGEMENT : VOTRE MOBILITÉ, NOTRE PRIORITÉ !

Pour les personnes en situation de **Handicap**, le référent **REYLET Benoit** vous orientera sur les dispositions, dispositifs et mise en place possible grâce à notre partenaire **ADAP AUTO** (entreprise spécialisée dans l'aménagement de véhicule PMR).

ADAP AUTO
L'EXPERT DE L'ADAPTATION DE VÉHICULES PMR



Une voiture adaptée avec de multiples adaptation, **accélérateur et frein au volant, inversion de pédales, ect...**





ACCÉLÉRATEUR ET FREIN AU VOLANT



INVERSION DE PÉDALES



DE MULTIPLES ADAPTATIONS

DES ENSEIGNANTS SPÉCIALISÉ

Suivis et accompagnement personnalisé.



RÉACTUALISATION OU FORMATION COMPLÈTE.

- ✓ Remise à niveau
- ✓ Formation initiale
- ✓ Parcours adapté à vos besoins



UN PARCOURS SUR MESURE POUR ALLER PLUS LOIN, EN TOUTE CONFIANCE !

RESPECT • ÉCOUTE • BIENVEILLANCE
Des valeurs au service de votre autonomie.

RODEZ PERMIS
LA ROUTE EST À VOUS !

SOUS-CRITERE 3.1

- Modalités d'organisation des formations théoriques et pratiques

PARCOURS DE FORMATION

01

Des modalités claires pour vous permettre de vous organiser efficacement

ENJEU DE L’ORGANISATION
Les modalités de formation sont présentées de façon claire afin de permettre à chaque élève de s’organiser efficacement en fonction des horaires et des formats disponibles.

Les différentes modalités proposées

PRÉSENTIEL Cours théoriques collectifs dans les locaux de l’école de conduite.	DISTANCIEL Entraînement théorique au code également possible sur Internet.
AVEC ENSEIGNANT Cours et accompagnement en présence d’un enseignant de la conduite et de la sécurité routière.	SUPPORTS MÉDIA Entraînement possible dans les locaux avec DVD, Box ou avec un enseignant.

Informations pratiques

HORAIRES
Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l’établissement.

LIEUX DE FORMATION
Les cours théoriques collectifs se déroulent dans les locaux de l’école de conduite. Une partie de l’entraînement théorique peut être réalisée sur Internet.

COURS THÉMATIQUES
La formation aux cours théoriques porte sur différentes thématiques et se déroule collectivement.

Ces modalités permettent de combiner présentiel, accompagnement par un enseignant et entraînement en ligne afin de s’adapter aux possibilités de chaque élève.

PARCOURS THÉORIQUE

02

Apprendre les règles, comprendre les risques et préparer l’examen

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l’école de conduite, et est dispensée en présence d’un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d’une autorisation d’enseigner en cours de validité.

HORAIRES DES COURS
Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l’établissement.

ENTRAÎNEMENT AU CODE
La formation théorique sur des questions d’entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l’école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet.

1 APPRENDRE	2 S’ENTRAÎNER	3 PROGRESSER	4 SE PRÉPARER

PARCOURS PRATIQUE

03

Une progression en situation réelle pour gagner en expérience et en autonomie

La phase de pratique débutera pendant la phase théorique.

Des environnements variés

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

• en ville ;	• en rase campagne ;
• sur autoroute ;	• la nuit (si le cas se présente).

Le voyage-école

Vous serez amené à participer à un voyage école.

Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de trois élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

L’écoute pédagogique

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

Placé à l’arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

OBSERVER • ÉCOUTER • CONDUIRE • PROGRESSER
L’objectif : développer progressivement votre autonomie et votre capacité à conduire dans des situations variées.